

Montrouge, le 23 décembre 2022

Crédit Agricole S.A. annonce la signature d'un protocole d'accord en vue d'un partenariat de long terme dans l'assurance non-vie et l'assurance des emprunteurs en Italie

Crédit Agricole S.A. annonce ce jour que Banco BPM (BBPM) et Crédit Agricole Assurances (CAA), filiale de Crédit Agricole S.A., ont signé un protocole d'accord pour la mise en place d'un partenariat bancassurance de long terme. Ce dernier vise à fournir des produits d'assurance non-vie et des services connexes au travers des réseaux de distribution de BBPM.

Dans le cadre de ce partenariat, BBPM apportera son expérience bancaire de premier plan et ses capacités de distribution en Italie. CAA apportera son expertise en matière de produits et services d'assurance innovants, offrant des solutions personnalisées d'assurance non-vie (dommages, santé,...) et assurance des emprunteurs aux clients de BBPM en Italie, ainsi que l'efficacité du leader européen de la bancassurance.

Au-delà de l'accord de distribution d'une durée de 20 ans, la structure de la transaction envisagée prévoit que CAA rachètera à BBPM 65% du capital de Vera Assicurazioni et de Banco BPM Assicurazioni.

Pour Philippe Brassac, Directeur général de Crédit Agricole S.A. : *« Nous sommes très heureux que notre partenariat stratégique de longue date avec Banco BPM soit bientôt renforcé par la signature d'un accord entre Banco BPM et Crédit Agricole Assurances. Ces partenariats renforcent davantage le fondement de notre investissement et notre engagement de long terme avec Banco BPM. »*

En cohérence avec le plan à moyen terme 2025 de CAA, cet accord est une nouvelle étape pour accélérer son développement international à travers de nouveaux partenariats de distribution avec des acteurs financiers et industriels, en s'appuyant sur son expertise en bancassurance pour se développer sur les segments porteurs de l'assurance non-vie et de l'assurance emprunteur.

« Nous sommes heureux d'avoir conclu cet accord avec un partenaire de longue date du Crédit Agricole et l'un des groupes bancaires les plus solides et les plus réputés d'Italie. Avec Banco BPM, nous avons de très grandes ambitions pour développer une offre de produits et une proposition de valeur attrayantes au bénéfice de tous les clients et de toutes les parties prenantes de Banco BPM. Ce partenariat constituera une nouvelle étape majeure dans notre stratégie d'expansion internationale. » précise Philippe Dumont, Directeur Général Adjoint de Crédit Agricole S.A. en charge des Assurances et Directeur Général de CAA.

Cette opération respecterait les critères de rentabilité de Crédit Agricole S.A. avec un retour sur investissement attendu supérieur à 10% sur 3 ans et devrait avoir un impact très limité sur le ratio CET1 de Crédit Agricole S.A. et sur le ratio Solvabilité 2 de CAA. La transaction est soumise à la réalisation des conditions prévues dans le protocole d'accord, et conditionnée aux approbations réglementaires nécessaires.

« Agir chaque jour dans l'intérêt de nos clients et de la société »

CONTACTS PRESSE CREDIT AGRICOLE S.A.

Alexandre Barat	+ 33 1 57 72 12 19	alexandre.barat@credit-agricole-sa.fr
Olivier Tassain	+ 33 1 43 23 25 41	olivier.tassain@credit-agricole-sa.fr

CONTACTS RELATIONS INVESTISSEURS CREDIT AGRICOLE S.A.

Investisseurs institutionnels	+ 33 1 43 23 04 31	investor.relations@credit-agricole-sa.fr
Actionnaires individuels	+ 33 800 000 777 (numéro vert France uniquement)	relation@actionnaires.credit-agricole.com

Tous nos communiqués de presse sur : www.credit-agricole.com - www.creditagricole.info



Crédit_Agricole



Groupe Crédit Agricole